

## INSERTIONS

S'adresser au bureau du journal  
à midi à 6 heures du  
matin.

## REDACTION ET ADMINISTRATION

CALLE URUGUA Y num. 26

(Imprima Latina)

# UNION FRANCAISE

## PETIT JOURNAL DU MATIN

Année V Num. 1189—1069

Directeur: J. G. BORON DUBARD

## Le vote de lundi

On sait que le 12 juillet dernier, le Pouvoir Exécutif, usant de la faculté constitutionnelle de veto temporaire qui lui appartient, renvoya aux Chambres Législatives, en leur indiquant la nécessité de la modifier de façon à lui laisser plus franches ses coulées en matière de contrats, une loi votée sur présentation d'un projet de son prédécesseur et limitant à la période présidentielle la durée possible des contrats qui pourraient survenir.

La loi ayant été votée avec une respectable majorité dans les deux Chambres, il était au moins imprudent de s'exposer à l'avancé d'une déroute sur un terrain où les positions étaient nettement prises toute volte face pouvant ressembler à une désertion.

Mais monsieur Idiarte Borda appartient sans doute à cette race vaillante des Guzman qui ne connaît jamais d'obstacle, et, confiant en la docilité de ses fidèles, il a cru pouvoir passer outre, de triompher, sans gloire peut-être mais aussi sans effort, de l'injuste loi que son fauteur prédecesseur a eu la précaution de lancer.

Son ministre de Gouvernement, monsieur le docteur Michel Herrera y Obes, héritier direct du génie politique des Richelieu et des Mazarin, des Cavour et des Bismarck, ne lui assurait-il pas du reste que la victoire était certaine, et que jamais il ne se trouverait dans l'Assemblée Générale les deux tiers de voix nécessaires pour contre-carrier ses omnipotentes volontés!

Il n'en est pas moins certain que la journée du 22 avril, a été désastreuse pour l'homme du 21 mars, et que M. Borda et son ministre Herrera, colui-ci peut-être plus encore que celui-là, se sont fait rosser comme de vulgaires chiens par les japonais de la Chambre.

Il est vrai pourtant que si M. Eugène Garzon, que quelque indisposition de ses guêtres immobiles empêchait sans doute d'assister à la séance lui a été apporté le contingent héréditaire de son vote, la chose qui puait changer de face, car il n'a tenu qu'à deux voies que l'Exécutif sortit de l'échauffourée avec le tiers qui suffisait pour lui donner la victoire.

Il y a eu évidemment des déféctions inattendues et des surprises. L'immuable collectivité s'est scindée, et M. Bayce lui-même, qui survit si à propos naguère pour assurer l'élévation sur le pavillon de M. Borda, le décisif M. Bayce a tourné le dos à son élu pour se jeter dans l'admiration et l'amour dans les bras des adoucissantes considérations du message dont l'Exécutif antérieur avait accompagné le projet de loi. Quel lâcheur ce M. Bayce!

En revanche, rendons-leur justice, MM. Taïvalas, — que nous avons été heureux de revoir sur son siège, — Marstan, l'impeccable J. A. Rémirez, l'incomparable Llobet, l'illustre Bartol, l'impondérable Segundo, le Lazar... iste Iriarte, le médiocre Silva et même le sénateur Angel Menéez sont restés fidèles à la corneille blanche ou au bœuf rouge de M. Borda.

Le ciel, sans doute, leur en tiendra compte quelques jours.

Tout ceci n'est que la psychologie du vote de lundi, toutefois, et la morale n'en est pas moins instructive.

Sans rechercher, en effet, à quelles secrètes mobiles peuvent avoir obéi quelques-uns des estimables législateurs qui ont rompu en visière pour la première fois, en cette circonspection, au P. E. et sans risquer des hypothèses hasardées sur les dessins plus ou moins scabreux dont cette rupture pourrait être un symbole, le résultat du scrutin se présente à plus d'un communiqué.

Lois de nous la pensée de mettre en doute que plusieurs des membres de l'honorabil Assemblée Générale n'ont eu en vue, que l'intérêt patriote de mettre le P. E. en mesure de résister aux sollicitations que, selon La Rason, on voulait multiplier au cours de la Présidence dans les dernières mois de chaque période présidentielle. Il est certain, d'autre part, qu'il peut y avoir des raisons de premier ordre pour se prononcer contre des contrats laitement basés au détriment de projets dont une présidence ultérieure pourra être provoquée ou surveiller l'exécution.

Mais, franchement, n'est-il pas curieux que la loi contre laquelle M. Borda a cru devoir épater le maximum de son droit constitutionnel n'est qu'une loi de défiance vis à vis de l'Exécutif?

Si les Chambres tenaient ce pouvoir en plus haute estime — abstraction faite même de la personne en qui il s'incarne momentanément, — si elles étaient convaincues que le contrôle qu'elles sont elles-mêmes appelées à exercer suffit pour empêcher l'abusus, toute concession sacrifiant l'intérêt général à d'egoïstes et sorides calculs, — croit-on que le vote n'aurait pas été différent?

La vérité est que dans la collectivité même de M. Lucas Herrera, il y a des défections réciproques et que l'on suppose le Pouvoir Exé-

cult capable, à un moment donné, par débilité, par complaisance répréhensible, sinon même par cupidité plus misérable encore, d'abuser de la latitude qui lui serait laissée et de jeter en pâture à des créatures ou à des prêts nommés, pour un temps aussi long que possible, toutes ou telle source de revenus nationaux plus particulièrement capables d'exciter les convoitises.

Nous savons bien qu'on ne l'avouera pas et nous ne demandons pas qu'on en fasse l'aveu, mais les sincères ne nous contrediront pas, tout au moins dans leur intérieur. Quant à l'opinion publique, — est-il besoin de le dire? — elle approuvera hautement le vote de l'Assemblée Générale.

Co n'est pas au lendemain des turpitudes tolérées siennes contentes au larzac, ce n'est pas à l'heure où monsieur Michel Herrera prolonge scandaleusement le privilège de M. Pisco malgré une réclamation publique où les soumissionnaires ont afflué, ce n'est pas après le joli négocié de la plata Basso, ce n'est pas quand on trame le projet d'eaux courantes placé sous le vocable de M. Carrera; ce n'est pas quand on ne fait rien pour couper court aux rumeurs qui circulent sur la concession de la pêche des phoques, ce n'est pas quand... mais pourquoi prolonger l'énumération? — disons seulement que ce n'est pas quand ou à l'issu de ce récit une atmosphère trouble et fâcheuse rappelle les mauvais jours du celmanisme argentin, qu'on peut espérer que le pays ne restera pas satisfait de voir réduire au plus court terme possible les concessions à octroyer ou consentir par l'Exécutif.

De son côté, le gouvernement belge ne pourra exercer de représailles à l'égard du Venezuela, vu que ce pays n'a aucun représentant diplomatique en Belgique, et proposera à la presso qu'en somme son gouvernement avait pris selon le droit international, mais que toutefois, la mesure prise visait à renvoyer les diplomates qui en avaient été l'objet, et ne devait pas, dans l'esprit du gouvernement, vexer ou nuire, affecter ses bonnes relations avec les puissances respectives.

Le singulier raisonnement ne paraît pas avoir satisfait ces derniers, et M. Gil Fortoul a recoussé ses passeports; les relations diplomatiques entre la France et le Venezuela sont officiellement rompues et les intérêts du Venezuela résidant en France confiés au chargé d'affaires de Bolivie.

De son côté, le gouvernement belge ne pourra exercer de représailles à l'égard du Venezuela, vu que ce pays n'a aucun représentant diplomatique en Belgique, et proposera à la presso qu'en somme son gouvernement avait pris selon le droit international, mais que toutefois, la mesure prise visait à renvoyer les diplomates qui en avaient été l'objet, et ne devait pas, dans l'esprit du gouvernement, vexer ou nuire, affecter ses bonnes relations avec les puissances respectives.

Un jour qu'il avait omis de se munir de cigares, il ordonna à un de ses esclaves d'aller en chercher et ajouta, après avoir craché sur le parquet: « Si tu n'es pas revenu avant que cette salive soit séchée, tu mourras. » Et personne ne doute que la menace ne fut exécute.

Quant à Rakiry, le second lieutenant de Ramahatra, c'est, dit-on, un triste personnage qui semble avoir pour mission d'espionner les deux autres chefs.

## Conflicts diplomatiques et Révoltes

(Du journal Le Brésil)

Une épidémie de conflits diplomatiques entre les puissances européennes et sud-américaines sévit en ce moment, et bien qu'il en coûte de le dire, nous devons à la vérité de constater que ces dernières n'ont pas le beau rôle au point de vue du droit et de la correction internationale. Elles n'ont pas à se plaindre si l'Europe, qui en examine n'en montre pas bien terrible à leur égard, en arrive parfois à montrer sa force pour leur rappeler au respect des droits des étrangers, aux étrangères qu'on se doit entre peuples et surtout du plus au grand.

Tel a été le cas pour le tyran de Saint-Domingo, le président Icureau, qu'il a fallu que la France menaçât d'un bombardement pour en obtenir les réparations dues à la suite de l'effraction des caisses de la Banque Franco-Suisse et de Salas-Domingo, de la saisiption de l'emprisonnement ainsi procédé du capitaine Boimard et enfin de l'assassinat du résident français Caccavelli à Samana.

A présent c'est le tour du Venezuela, dont le président le général Crespo, homme illégal et sans culture, vient de ramasser brutalement leurs passeports aux représentants de France et de Belgique à Caracas.

Si les ministres d'Allemagne et d'Espagne n'ont pas à se mêler de ce qui a été fait qu'ils étaient absents de pays.

Ce qui a provoqué la grande colère du général Crespo c'est la publication au Livre vert italien, distribué en janvier dernier au parlement d'Irons, d'un projet de memorandum confidentiel exposant la difficulté d'obtenir du gouvernement vénézuélien des indemnités pour les sujets étrangers qui ont subi des pertes au chef de la dernière guerre civile. Après avoir critiqué le système administratif et judiciaire qui règne à Caracas, ce document ajoutait:

Les soussignés sont d'avis qu'une énergique pression peut dorénavant indispensable pour amener le Venezuela à agir. Cette opinion est fondée d'une part sur la tendance bien connue du gouvernement vénézuélien à éviter l'accomplissement de ses obligations et de l'autre, sur les théories qu'on cherche à mettre en pratique dans ces pays en matière d'immunité et finalement sur la déplorable condition du tésor public.

L'habileté qu'ont les politiciens de ce pays de donner simplement des réponses évasives tout en paraissant partager les idées de leur interlocuteur donne lieu à craindre que toute tentative pour secouer le gouvernement n'aboutira qu'à un résultat auquel aucune conclusion sérieuse ne peut être basée.

Quant à recourir à la justice du pays pour le règlement des réclamations étrangères, ajoutent-ils en substance, cela serait parfaitement futile.

Sans crainte d'exagérer, ils estiment que la haute cour fédérale motifrait dix années au moins à examiner les réclamations et de plus, ils affirment que la justice vénézuélienne, telle qu'elle est actuellement organisée ne mérite aucune confiance, particulièrement dans les cas où l'Etat est intéressé, et cela pour cette raison que le juge, avant de rendre son jugement, va trouver le premier magistrat pour savoir quelle sentence il doit prononcer.

Telle est la pratique courante de la haute cour fédérale. C'est pourquoi les diplomates signataires de ce memorandum recommandaient l'établissement d'une commission intercalationnée mixte siégeant à Caracas avec pouvoir de statuer sur les réclamations des résidents étrangers issus de la guerre civile de 1892.

Cette note était signée par MM. le marquis de Riquer Montalvo, ministre de France, le comte Kleist, ministre d'Allemagne, de Uribarri, ministre d'Espagne et Lodegar, chargé d'affaires de Belgique. Elle fut communiquée par eux officiellement au ministre d'Italie, qui l'envoya à son gouvernement, lequel a commis la maladresse de le publier bien qu'il fut confidentiel. Le Venezuela a considéré les appr-

cussions qu'il contenait comme injurieuses pour ses institutions.

Quoi qu'il en soit, la mesure brutale du gouvernement vénézuélien lequel aurait pu se contenter de faire connaître son mécontentement par la voie de ses légations en Europe, en faisant savoir que les signataires de ce memorandum avaient cessé d'être épargnés gracieusement, a immédiatement provoqué des représailles.

M. Gil Fortoul, chargé d'affaires du Venezuela à Paris, avait déjà fourni quelques explications satisfaisantes au sujet d'Orsay, lorsqu'il a commis l'imprudence de déclarer à la presse qu'en somme son gouvernement avait précisément le droit international, mais que toutefois, la mesure prise visait à renvoyer les diplomates qui en avaient été l'objet, et ne devait pas, dans l'esprit du gouvernement, vexer ou nuire, affecter ses bonnes relations avec les puissances respectives.

Le singulier raisonnement ne paraît pas avoir satisfait ces derniers, et M. Gil Fortoul a recoussé ses passeports; les relations diplomatiques entre la France et le Venezuela sont officiellement rompues et les intérêts du Venezuela résidant en France confiés au chargé d'affaires de Bolivie.

Dès son côté, le gouvernement belge ne pourra exercer de représailles à l'égard du Venezuela, vu que ce pays n'a aucun représentant diplomatique en Belgique, et proposera à la presse qu'en somme son gouvernement avait pris selon le droit international, mais que toutefois, la mesure prise visait à renvoyer les diplomates qui en avaient été l'objet, et ne devait pas, dans l'esprit du gouvernement, vexer ou nuire, affecter ses bonnes relations avec les puissances respectives.

Un jour qu'il avait omis de se munir de cigares, il ordonna à un de ses esclaves d'aller en chercher et ajouta, après avoir craché sur le parquet: « Si tu n'es pas revenu avant que cette salive soit séchée, tu mourras. » Et personne ne doute que la menace ne fut exécute.

Quant à Rakiry, le second lieutenant de Ramahatra, c'est, dit-on, un triste personnage qui semble avoir pour mission d'espionner les deux autres chefs.

daire de la dynastie actuellement régnante; c'est un homme de haute taille et de manières distinguées; il est toujours sobre et silencieux; des événements mystérieux et tragiques ont jeté le deuil dans sa famille, ses sœurs et ses frères sont morts dans des circonstances étranges, empoisonnés ou poignardés sans doute, sans qu'on soit bien fixé à ce sujet, car tout est mystère à la cour d'Emyrne.

Le prince Ramahatra n'a qu'une seule campagne à son actif, celle de Tulear.

Le second chef, Ravonahitriony n'est point, lui, un homme de caste; si cruelle et redoutable à ses soldats et surtout à ses esclaves qui vivent dans une perpétuelle terreur. On l'accuse d'avoir conservé les mœurs du passé et de sacrifier chaque année une jeune esclave aux mœurs de ses yeux. Un fait, dont un de nos compatriotes a été le témoin, donne la mesure de la cruauté de cette brute. Ravonahitriony possède, aux environs de Tananarivo, une propriété où il invite fréquemment ses amis.

Un jour qu'il avait omis de se munir de cigares, il ordonna à un de ses esclaves d'aller en chercher et ajouta, après avoir craché sur le parquet: « Si tu n'es pas revenu avant que cette salive soit séchée, tu mourras. » Et personne ne doute que la menace ne fut exécute.

Quant à Rakiry, le second lieutenant de Ramahatra, c'est, dit-on, un triste personnage qui semble avoir pour mission d'espionner les deux autres chefs.

## La production Française

## LES CHARDONS ET LES FERS

Le Journal officiel fait connaître la production des combustibles minéraux et des usines sidérurgiques pendant l'année 1893. Malgré la grève de Grasse, qui a fait descendre la production de ce bassin de 203,000 à 152,000 tonnes, le total de la houille, de lignite et de l'anthracite extraits a été de 27,459,137 tonnes, en augmentation de 1,803,156 sur 1892, année fameuse par la grève qui fut, dans le Pas-de-Calais l'épilogue des élections législatives.

La production de la fonte a été de 2,077,617 tonnes, dont 7,153 seulement au bois et 12,193 au fer mixte, soit une augmentation de 71,551 tonnes sur 1892. La production du fer a été de 803,657 tonnes, en augmentation de 458, dont 673,802 de fer puddlé, 12,209 de fer obtenu par le réchauffage de la ferraille et des ribbons.

L'acier accusé une production totale de 663,281 tonnes, dont 403,793 fondus au four Bassman, 226,422 au four Siemens-Martin, 17,150 puddlé, 1,175 aluminé, 11,61 fondus au croquant et 7,100 obtenu par réchauffement du vieil acier.

## LA RUSSIE ET L'ANGLETERRE

Le Nouveau Temps, de Pétersbourg, parlant des relations de l'Angleterre et de la Russie, se livre aux réflexions suivantes:

Nous avons toujours pensé que l'amitié de l'Angleterre serait très désirable pour la Russie, à la condition qu'elle ne portât pas atteinte à nos intérêts politiques et économiques. Marcher en Asie la main dans la main de l'Angleterre serait très agréable et très avantageux pour la Russie; mais cela ne pourrait avoir lieu qu'à la condition de savoir où conduirait le chemin par lequel les Anglais consentiraient à faire ce voyage. Jusqu'à présent, ce chemin n'existe pas.

En Asie comme dans l'Est de l'Europe, l'Angleterre a continuellement opposé à notre pays des obstacles de toute sorte. C'est évident de choses à amasser depuis longtemps l'autoglorie qui existe actuellement entre les intérêts anglais et les intérêts russes. Si l'on trouve à Londres le moyen de maîtriser fin à cet antagonisme, il nous sera très agréable de savoir qu'il existe.

En Asie comme dans l'Est de l'Europe, l'Angleterre a continuellement opposé à notre pays des obstacles de toute sorte. C'est évident de choses à amasser depuis longtemps l'autoglorie qui existe actuellement entre les intérêts anglais et les intérêts russes. Si l'on trouve à Londres le moyen de maîtriser fin à cet antagonisme, il nous sera très agréable de savoir qu'il existe.

Le journal russe, le Temps, a écrit: « L'Angleterre a déclaré que l'amitié de l'Angleterre et de la Russie, lors du règlement définitif entre le Japon et la Chine.

Il fait partie de nos relations futures avec la France, en ce qui concerne la Tunisie, Madagascar et l'Egypte n'auront pas de graves conséquences, à cause des obligations morales que nous avons assumées lors de notre rapprochement avec la France.

Tout cela est extrêmement important et sérieux. Une diplomatie sage et ayant vraiment à cœur les intérêts du pays qu'elle représente ne peut pas, ne doit pas se laisser séduire par le clinquant des belles paroles et des assurances agréables à l'amour propre national.

Nous sommes tout disposés à entretenir des relations amicales, même très étroites, avec l'Angleterre, mais seulement à la condition exprimée par la très sage locution française: «donnant, donnant». Quand il sera prouvé que les avantages de l'amitié en question sont réciproques, nous ne nous opposerons pas, de notre côté, à ce qu'elle s'établisse.

Le Nouveau Temps bâtie sévèrement la fausse des journaux anglais, tel que le Sunday Times, qui essayent de brouiller la France avec la Russie en excitant la défiance de la France au sujet d'un rapprochement anglo-russe qui est désirable à la condition qu'il ne porte pas la moindre atteinte à l'alliance franco-allemande. Les

## ABONNEMENTS

	MONTEVIDE	CAMPAGNE

<tbl\_r cells="3" ix="



